

# Saint-Denis L'Île-Saint-Denis

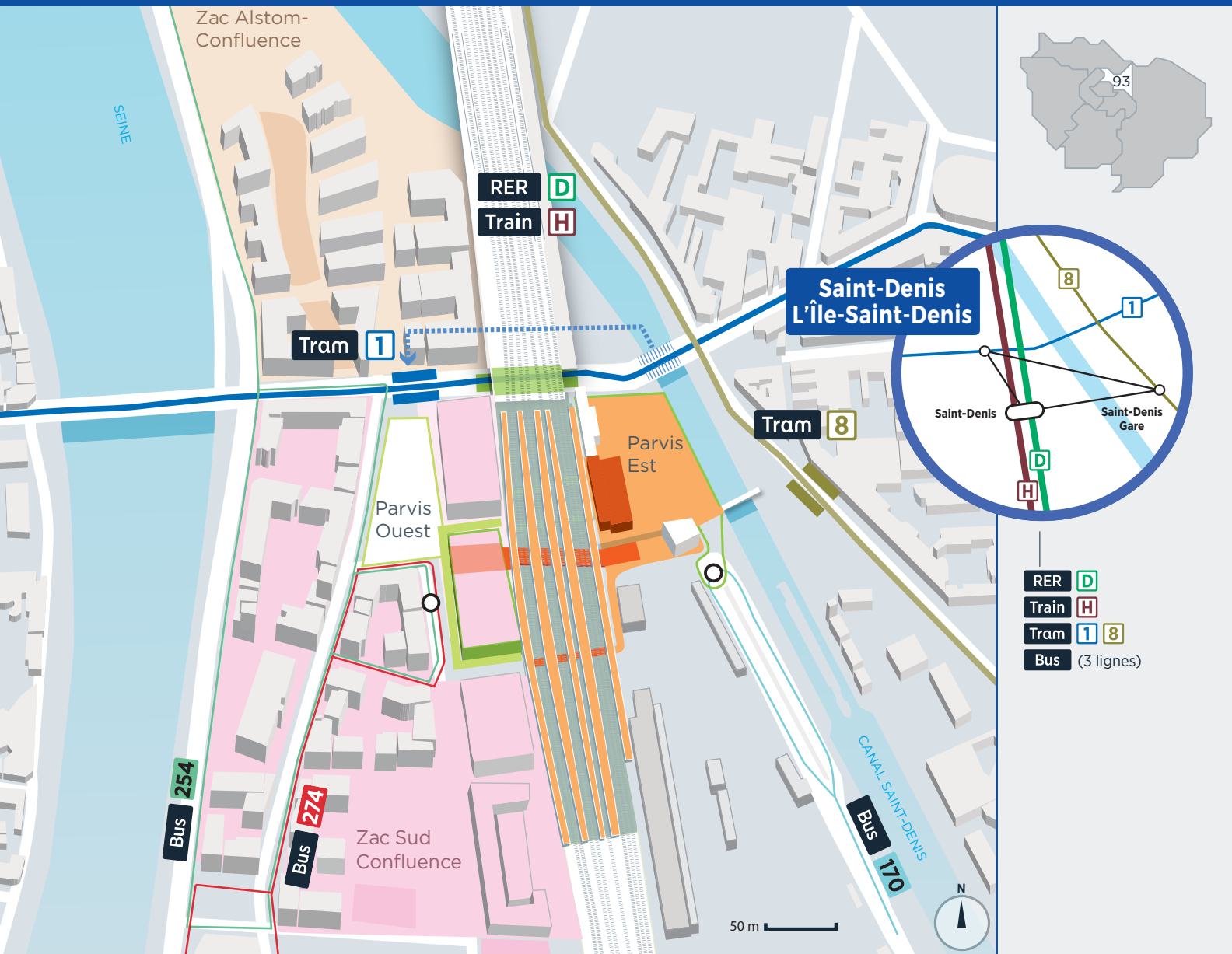
## RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE

Saint-Denis L'Île-Saint-Denis, cinquième gare d'Île-de-France, souffre aujourd'hui de dysfonctionnements, notamment en termes de flux et de sécurité. Compte tenu des mutations urbaines du territoire, en particulier du développement du quartier Sud Confluence, et de l'extension des transports collectifs dans le secteur élargi, la fréquentation de la gare devrait augmenter de façon significative, d'où l'importance de repenser son aménagement et son fonctionnement pour améliorer la qualité de service pour les voyageurs.

Le projet est organisé selon deux composantes :

- la mise en accessibilité de la gare ferroviaire dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité ;
- l'amélioration de l'intermodalité et de la qualité de service contribuant à la constitution d'un véritable pôle d'échanges.

En phase d'études • [www.aménagement-gare-saint-denis.fr](http://www.aménagement-gare-saint-denis.fr)



### Aujourd'hui

**90 000**  
voyageurs quotidiens

**900**  
trains s'arrêtant  
en gare/jour

**1** ligne de RER, **1** ligne de train,  
**2** lignes de tram et **3** lignes de bus

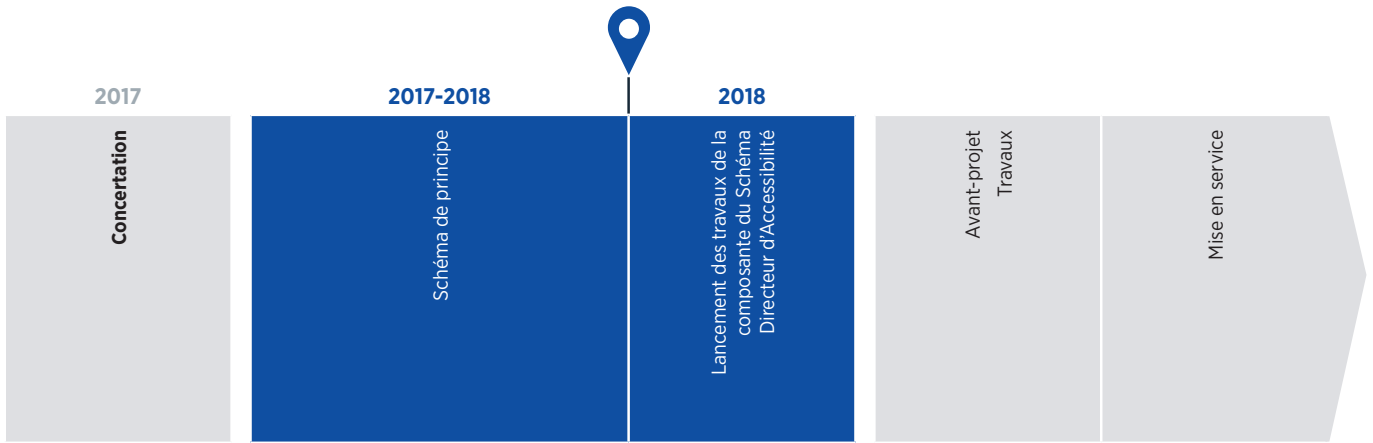
### À l'horizon 2030

**70 %**  
de voyageurs  
supplémentaires

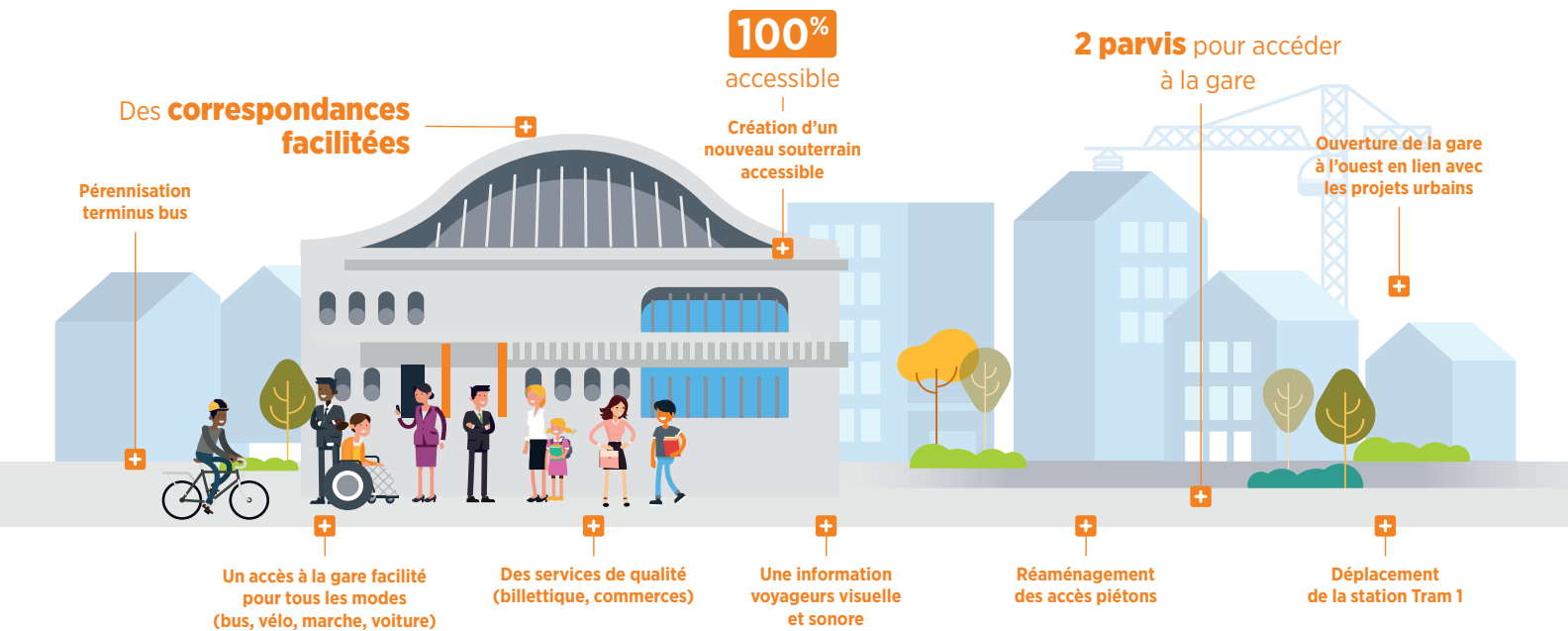
**10 %** d'emplois et  
**70 %** d'habitants  
supplémentaires dans un rayon  
de 500 m de la gare

**1** nouveau passage souterrain

## Le calendrier prévisionnel



## Le pôle Saint-Denis L'Île-Saint-Denis en bref



## Le financement et les acteurs du projet

### LES AMÉNAGEMENTS DU PÔLE

soit 70 millions d'euros

(valeur 2016, au stade des études préliminaires, pour les deux composantes Schéma Directeur d'Accessibilité et « pôle intégré »)

La maîtrise d'ouvrage pour la phase du Schéma Directeur d'Accessibilité, qui correspond aux travaux de mise en accessibilité de la gare, est assurée par la **SNCF**, en concertation avec **Île-de-France Mobilités** et la **Région Île-de-France**.

La maîtrise d'ouvrage des études est assurée par **Île-de-France Mobilités**, en concertation avec les collectivités locales (**Département de Seine-Saint-Denis**, **Ville de Saint-Denis** et **EPT Plaine Commune**) et les opérateurs (**SNCF Réseau** et **Mobilités** et **RATP**).

**Île-de-France Mobilités**, autorité de la mobilité durable en Île-de-France, veille au respect du programme, du calendrier et des coûts de l'ensemble du projet.